

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

I Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	11 novembre 2013	
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	De : 19 novembre 2012	Au : 23 novembre 2012

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	J. Litse	J.Litse
Directeur sectoriel	A. Rakotobe	M. El Azizi
Responsable sectoriel	F. Kwesiga	A. Bahri
Coordinateur d'activités	T. Damhaug	J.M. Ossete
Coordinateur d'activités suppléant	P. Akari	F.D. Bougaire
Chargé d'équipe chargée du RAP		J.M. Ossete
Membres de l'équipe chargée du RAP		L. Kanziémo, F. Bougaire

C Données du projet

Nom du projet : Projet de renforcement des capacités décentralisées pour le suivi-évaluation des ressources en eau et de leurs usages au Burkina Faso		
Code du projet : P-BF-EAZ-001	Numéro du prêt : 5600155001151	
Type de projet : National	Secteur : Multi-secteurs Eau	
Pays : Burkina Faso	Catégorisation environnementale (1-3): 3	
Étapes du traitement (prêt)	Événements clés (prêt)	Date de décaissement et de clôture (prêt)
Date d'approbation :	Montants annulés: 0	Date initiale de décaissement :
Date de signature :	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture :
Date d'entrée en vigueur :	Restructuration (<i>préciser la date et le montant concerné</i>):	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement :	Prorogations (<i>préciser les dates</i>) :	Date de clôture révisée (<i>si applicable</i>) :
Date réelle du premier décaissement :		
Étapes du traitement (don)	Événements clés (don)	Dates de décaissement et de clôture (don)
Date d'approbation : 25/04/2008	Montants annulés : € 150 000	Date initiale de décaissement : 25/10/2008
Date de signature : 14/05/2008	Financements complémentaires:	Date initiale de clôture : 31/12/2010
Date d'entrée en vigueur: 14/05/2008	Restructuration (<i>préciser la date et le montant concerné</i>) :	Délai révisé du décaissement (<i>si applicable</i>) :

Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 08/09/2008	Prorogations (préciser les dates): 27/04/2011		Date de clôture révisée (si applicable) : 30/06/2011	
Date réelle du premier décaissement: 26/07/2010				
Source de financement (€):	Montant décaissé (€) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (€) :	Pourcentage non décaissé (%) :
Prêt :				
Don :	€ 300 000	100%	0	0%
Gouvernement :	€ 220 000	100%	0	0%
Autres (exemple, cofinanciers). Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :				
TOTAL	€ 520 000	100%	0	0%
Source de financement (€) :	Montant engagé (€) :	Pourcentage engagé (%) :	Montant non engagé (€) :	Pourcentage non engagé (%) :
Prêt :				
Don : AWF	€ 300 000	66.7%	€ 150 000	33.3%
Gouvernement : Burkina Faso	€ 220 000	100 %	0	0%
Autres (exemple, cofinanciers). Si nécessaires ajouter d'autres lignes :				
TOTAL	€ 520 000	77.6%	€ 150 000	22.4%
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre :				

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Ingénieur eau et assainissement	F. D. BOUGAIRE	30/09/2013	Commentaires divers
Spécialiste eau et assainissement	L. KANZIEMO	30/09/2013	Commentaires divers
Chef des opérations eau, FAE	J.M.OSSETE	30/09/2013	Plusieurs commentaires, révision du draft du rapport
Coordinatrice, FAE	A. BAHRI	07/10/2013	Commentaires mineurs
Directeur régional, ORWA	F.J.M. PERRAULT	15/01/2014	Pas de commentaires
Directeur OWAS/FAE	M. EL AZIZI	05/03/2014	Pas de commentaires

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4 (très satisfaisant)	Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) du Burkina Faso qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers une gestion intégrée et coordonnée des ressources en eau et un accès équitable en quantité et en qualité à l'eau. Il est ainsi tout à fait conforme à la stratégie nationale de développement du Burkina Faso articulée dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015 (SCADD) et aux engagements du gouvernement en matière

d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.

Plus spécifiquement, le projet contribue directement à la réalisation de deux volets du PAGIRE : (a) le renforcement des capacités des ressources humaines en suivi-évaluation de la ressource en eau et de ses usages ; et (b) la mise en œuvre du Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau), notamment le développement d'une banque de données centralisée.

Le Projet est également en droite ligne avec la stratégie de la Facilité Africaine de l'Eau dans la mesure où il répond à un besoin prioritaire de renforcement des capacités GIRE dans les domaines spécifiques de la connaissance et du suivi des ressources en eau et leurs usages.

* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3 (satisfaisant)	<p>Depuis l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1994¹, le secteur de l'eau au Burkina Faso s'est vidé graduellement de son personnel technique. C'est dans le but de combler le vide, notamment dans la chaîne de suivi et de collecte de l'information sur l'eau, que l'attention des autorités s'est portée (à travers la première phase du PAGIRE, mise en œuvre depuis 2003) sur la nécessité de recruter, former et déployer du personnel technique pour assurer le suivi-évaluation des ressources en eau. La création de la Facilité africaine de l'eau (FAE), initiative du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), avec sa mission régalienne d'appuyer la mise en œuvre de la GIRE dans les pays africains, a permis au Burkina Faso de solliciter un appui pour répondre à ce besoin pressant.</p> <p>Le projet « <i>Gire décentralisée au Burkina Faso</i> » a été ainsi monté par la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et soumis pour financement à la FAE. La pertinence de la conception du projet réside dans la nécessité de connaître et de suivre des ressources en eau en vue de l'application effective de la GIRE et une valorisation des investissements dans le secteur de l'eau. Le soutien de la FAE a aussi offert l'opportunité à la DGRE du Burkina Faso de coopérer et de bénéficier des synergies avec les actions entreprises par les autorités de bassin du Niger (ABN) et de la Volta (ABV).</p>

¹ Programme d'austérité soumis aux pays africains à l'époque. Il s'en est suivi une compression de l'offre (réduction du budget alloué au secteur de l'eau entraînant gel de recrutement, diminution des efforts de renforcement des capacités y compris le suivi de l'eau etc.)

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Pertinence de l'objectif de développement	1) Le projet est conforme à la stratégie nationale de développement du Burkina Faso, détaillée dans la SCADD	1. Le peuple du Burkina
2) Pertinence de l'objectif du projet	2) Le projet contribue à la réalisation de la politique nationale de l'eau, spécifiquement la mise en œuvre du PAGIRE	2) Le PAGIRE et ses partenaires
3) Pertinence de la conception du projet	3) Le projet apporte une réponse directe aux besoins de renforcement de capacités pour le suivi-évaluation de la ressource en eau et ses usages	3) Les 18 techniciens supérieurs et 25 agents techniques ; les services hydrologiques et hydrauliques du Burkina
4) Alignement avec la vision africaine de l'eau de la BAD	4) Bon alignement du projet avec la vision, notamment en ce qui concerne la formation et la rétention d'un nombre suffisant de professionnels de l'eau qui sont motivés et hautement qualifiés	4) les services techniques de l'eau, les populations burkinabè et sous-régionale

B Efficacité

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires

Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.

Le projet vise le renforcement des capacités des services déconcentrés du Ministère chargé de la gestion des ressources en eau pour suivre la ressource et ses usages en vue d'améliorer leur connaissance et leur gestion et une valorisation des investissements dans le secteur. De ce fait, le projet apporte une réponse directe à l'insuffisance des ressources humaines constatée, notamment aux niveaux régionaux et provinciaux, qui entrave la mise en œuvre effective du Plan d'action national de la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) au Burkina Faso.

Le projet devait : (1) former 18 Techniciens Supérieurs (TS) et 25 Agents Techniques (AT) en hydraulique et hydrologie, et (2) les doter en équipements et matériel nécessaires pour le suivi et l'évaluation des ressources en eau. L'intégration du personnel ainsi formé et équipé dans les services des directions déconcentrées doit améliorer : (i) le suivi des réseaux hydrométrique, piézométrique et de qualité des eaux ; (ii) la collecte des données relatives aux usages, ouvrages, prélèvements, besoins et risques ; (iii) le traitement, la saisie et la diffusion des données collectées, pour alimenter la banque de données du Système National d'Information sur l'Eau (SNI Eau). Par conséquent, le projet contribue significativement à soutenir l'exécution du PAGIRE, notamment une meilleure planification du développement et la réalisation des investissements pertinents dans le secteur de l'eau.

Les bénéficiaires des formations étaient tous des hommes, aucune femme n'ayant réussi les épreuves de sélection organisées par le Ministère de la fonction publique parmi 2181 candidats TS et 2973 candidats AT.

Le projet a accusé un retard considérable (de presque 2 ans) dans la réception du premier décaissement (en juillet 2010 au lieu de sept 2008) dû aux difficultés d'ouverture d'un compte en banque en devises convertibles, condition préalable au premier décaissement exigée par la BAD et considérée inadmissible par la banque centrale BCEAO. Cependant les impacts négatifs et les désagréments issus de cette situation ont pu être minimisés grâce à la bonne volonté du Centre AGRHYMET et de la DGRE du Burkina Faso, qui ont bien voulu accepter le préfinancement des cours de formation, et aussi la bonne compréhension de la part des élèves techniciens bénéficiaires de formation. Mais l'acquisition du matériel d'accompagnement n'a pu être réalisée suite à l'annulation du deuxième décaissement par la FAE en juin 2012, conséquence du retard accusé dans l'acquisition de ces biens.

2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
1) Qualité de la connaissance des ressources en eau et de ses usages dans le pays est améliorée					1) Les Bulletins et Annuaire hydrologiques commencent à être publiés de nouveau. Certains bénéficiaires des formations TS et AT sont fortement impliqués dans les actions de collecte et de diffusion d'information comme la préparation hebdomadaire de la « Note d'information hydrologique » à partir de données en provenance des services déconcentrés du Ministère de l'eau.	

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
1) 18 Techniciens Supérieurs (TS) en hydrologie formés ;	18	18	100%	1) 18 candidats retenus à l'issue d'un concours concernant 2181 personnes ont obtenu le diplôme de TS en hydrologie au terme de 2 ans de formation au Centre AGRHYMET de Niamey. Ils sont intégrés dans la fonction publique et affectés dans différents services (centraux et déconcentrés) du Ministère de l'eau en avril 2011.	
2) 25 Agents Techniques (AT) en hydrologie formés ;	23	25	92%	2) Suite au concours de recrutement, 25 candidats (parmi 2973 demandeurs) sont sélectionnés en octobre 2008. Mais leur formation AT au Centre de Formation de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) à Ouagadougou ne débute que 16 mois après, en mars 2010. Entre-temps, 5 absents ont été remplacés par ceux de la liste d'attente. Par la suite, on a enregistré 1 abandon et 1 décès. L'intégration et l'affectation dans la fonction publique des 23 AT restants a eu lieu en septembre 2011.	
3) Equipement et matériel technique d'accompagnement nécessaires acquis et mis en place	0	1	0	3) Compte tenu du dépassement de la date du dernier décaissement et du retard pris pour l'acquisition des biens, la FAE a annulé cette composante	
4) Les services suivi-évaluation des ressources en eau et de leurs usages accomplis comme exigés par la GIRE				4) Quelques actions amorcées telles que la publication des bulletins et annuaires hydrologiques; susceptibles d'être améliorées avec la dotation en matériel (informatique, bureautique, analyse de qualité des eaux etc.) et en moyens logistiques d'accompagnement.	

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 250 mots)
3 (satisfaisant)	Les activités de formation, principal objectif du projet, ont pu être réalisées. Le financement de l'acquisition des équipements et des matériels techniques et des moyens logistiques (le deuxième volet du projet) a été annulé en raison des retards cumulés dans l'exécution et le décaissement du projet.

5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
18 TS	18	100%	0	Techniciens
23 AT	25	92%	0	Agents techniques

6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Descriptions	Type (exemple, genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
1) Niveau académique des postulants aux formations plus élevé que le minimum requis. ex. maîtrise, BAC et diplômes professionnels (ex. informatique) au lieu de BEPC.	Qualité de produits	Positif	Elevé (appréciation positive des supérieurs)
2) Pas de femmes bénéficiaires des formations.	Aspect genre	Négatif	Moyen
3) Difficultés d'ouverture du compte en banque en devises convertibles ont engendré l'annulation de l'acquisition de l'équipement et du matériel.	Financier, Social	Négatif	Elevé (perte de 1/3 du don)
4) Retards dans le début des formations ; des désagréments subis par les TS en formation au Centre AGRHYMET ont provoqué des protestations.	Financier, Social	Négatif	Elevé
5) Préfinancement des formations par le Centre AGRHYMET, ONEA et DGRE et possibilité d'acquisition de certains matériels par la DGRE via son implication aux projets transfrontaliers avec l'ABN et l'ABV.	Financier, Social	Positif	Moyen
6) Les retards dans la mise en œuvre des formations et dans l'affectation des recrues ne leur ont pas permis de bénéficier de l'encadrement par certains cadres expérimentés de la DGRE qui, entre-temps, ont été appelés à d'autres fonctions ou admis à la retraite	Technique et professionnel	Négatif	Moyen

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1) Les responsables de projet, ont-ils une suffisante connaissance des procédures de gestion des projets BAD/ FAE ?	1) Prévoir la formation des responsables du projet en procédures BAD/ FAE au démarrage de projet et/ ou des transferts de connaissances de la part des cadres des départements ministériels chargés des négociations et suivi des projets.	BAD/FAE et Gouvernement
2) Existe-t-il des provisions budgétaires pour couvrir le fonctionnement et les frais de gestion du projet ?	2) Prévoir un budget pour compenser les charges de travail supplémentaires accomplis par les gestionnaires de projets.	BAD/FAE et Gouvernement
3) La non-réalisation de tous les objectifs du projet et les retards accusés dans son exécution (ainsi que les désagréments qui ont suivi), auraient-ils pu être	3) Nécessité de plus de flexibilité de la part de la FAE/BAD, notamment en ce qui concerne la tenue des comptes bancaires en devises convertibles, et	BAD/FAE et Gouvernement

évités ?	davantage de proactivité de la part des responsables de projet pour engager le bailleur en temps opportun en cas de difficulté opérationnelle ou de possibilité de non-respect des délais d'exécution.	
----------	--	--

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d' exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
30 mois [d'après le REP]	33 mois [entre la date de l'entrée en vigueur du 1 ^{er} décaissement et la date de clôture révisée]	91%	3

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

La durée prévisionnelle du projet était en rapport avec la durée des activités, notamment les formations des techniciens supérieurs qui devait s'étendre sur 2 ans. Malgré le retard dans son démarrage, le projet aurait pu effectuer l'acquisition de biens (équipement informatique, moyens de transport et matériels de mesure), si le deuxième décaissement et le processus de passation de marchés avaient été lancés en temps opportun et ainsi éviter l'annulation de ce volet.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
$(100 + 92 + 0)/3 = 64\%$	77.6%	$64/77.6 = 82.5\%$	3

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
Sans objet	Sans objet	Sans objet

Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

Non-applicable

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
2 (insatisfaisant)	<p>1) Certains engagements relatifs aux conditions du projet tels la nomination d'un organe d'exécution du projet et d'un coordinateur, la mise sur pied d'un comité de mise en œuvre et l'ouverture des comptes en banques ont été respectés. Par contre, les recommandations des audits et des missions de supervision de la BAD n'ont pas été entièrement suivies.</p> <p>2) Les systèmes et procédures du projet en ce qui concerne la gestion financière, le suivi-évaluation, la soumission des rapports trimestriels d'avancement, le reversement à la FAE du solde dans le compte bancaire du projet, et la rédaction du rapport d'achèvement par le bénéficiaire n'ont été respectés que partiellement.</p>

3) Un seul décaissement a eu lieu. Le reliquat (le tiers) du montant du projet a dû être annulé par le bailleur en raison des retards dans la réalisation du deuxième décaissement et l'acquisition des biens. Le financement de la contrepartie nationale n'a pu être vérifié (cf. Rapport d'Audit du 23 octobre 2012).

5. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Comment éviter le dépassement des délais de décaissement et d'acquisition de biens qui a entraîné l'annulation d'une partie du don ?	1) Prévoir une formation adaptée des gestionnaires de projet lors de son démarrage afin de maximiser les chances de réalisation des objectifs du projet	BAD/FAE et Récipiendaires

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2 (insatisfaisant)	<p>Le projet « GIRE décentralisée au Burkina Faso » a permis de combler un immense vide, à savoir la collecte et le suivi de données hydrologiques, dans un contexte où aucune structure de formation professionnelle sur les techniques de suivi et de gestion des ressources en eau n'existe à l'image d'autres secteurs tels que l'agriculture et l'élevage. Les conditions à remplir sur le plan financier pour maintenir durablement les bénéfices de ce projet constituent un défi pour l'Etat burkinabé. Très souvent, l'absence de contrepartie financière de la part des institutions bénéficiaires pour accompagner durablement les acquis des projets après leur mise en œuvre compromet l'ensemble des bénéfices réalisés.</p> <p>L'Etat doit absolument trouver des mécanismes pour développer le plan de carrière des bénéficiaires tout en assurant leur emploi car la formation continue et l'avancement professionnel avec incidence financière demeurent des principales préoccupations de ces bénéficiaires. Il s'agit ici d'un effort financier que le ministère en charge doit déployer afin de ne pas « perdre » à la longue, les 41 agents et techniciens, produits de ce projet. Parallèlement à cet aspect, le recrutement d'agents et de techniciens de cette qualification devrait être cyclique afin de permettre à la DGRE de disposer durablement et en qualité de personnes ressources requises. Il faudra pour ce faire, prévoir la préparation d'un Plan pluriannuel de renforcement de capacités assorti d'un mécanisme viable de financement de sa mise en œuvre. L'initiative de la FAE à travers la formation de ces 41 agents et techniciens dans le cadre précis de ce projet est très louable et doit donc être soutenue soit par la partie nationale ou poursuivie par les partenaires financiers tels que la FAE.</p>

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
2 (insatisfaisant)	<p>Des concours publics de recrutement ont vu la participation de plus de 2000 candidats pour chaque profil (TS et AT), avec beaucoup d'entre eux en possession des qualifications au-delà du minimum requis. Ceci a permis la sélection des candidats de qualité et l'annihilation des risques d'échec. La durabilité institutionnelle et le renforcement des capacités s'apprécient donc au niveau de l'apport substantiel en personnel jeune, compétent et motivé, ce qui permet à la DGRE et à ses structures rattachées de répondre aux différentes exigences dans le domaine de suivi-évaluation des ressources en eau du Burkina Faso.</p> <p>Cependant, la continuité des flux d'avantages liés au projet peut être compromise (comme explicité au niveau de la viabilité financière) par l'absence de dispositifs et mécanismes institutionnels devant favoriser le maintien dans leur fonction et de façon durable, des jeunes cadres formés.</p> <p>En effet, la non prise en compte par l'Etat (pour des raisons financières) du volet « développement de la carrière »</p>

	<p>au niveau du secteur de l'eau réduit sensiblement la note accordée à cet indicateur parce que, même après avoir signé (tous les 41) un engagement de 5 ans et bien que leur poste soit assuré après cette période, deux scénarios peuvent subsister compromettant ainsi la durabilité institutionnel du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Les bénéficiaires, à la fin des 5 années d'engagement, trouvent d'autres opportunités salariales plus intéressantes que celles offertes par l'Etat ; ii) Les bénéficiaires accèdent (par leurs moyens propres) à des formations diplômantes, ce qui va les pousser à chercher un emploi plus qualifié et rémunéré car un diplôme plus élevé que celui avec lequel on a accès à la fonction publique n'a aucune incidence financière si ce n'est pas l'Etat qui est garant de la formation <p>Il est prématuré de nous prononcer sur le devenir des agents formés dans le cadre de ce projet car au moment de notre passage pour la préparation du RAP la période initiale d'engagement de 5 ans ne s'était pas encore écoulée.</p>
--	--

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Le développement des partenariats s'est matérialisé comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Au niveau national, par la participation du Ministère de la fonction publique pour l'organisation du concours de recrutement et du Centre de formation (CEMEau) de l'ONEA Burkina à la formation du personnel agent technique. Le SP/PAGIRE et les structures rattachées à la DGRE du Burkina (Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE), Directions régionales, Agences de l'eau) ont pris également activement part aux activités du projet à travers leur présence dans le Comité de suivi et comme bénéficiaires du projet au plan institutionnel b) Au niveau sous régional, le Centre AGRHYMET basé à Niamey a non seulement été la structure d'accueil pour la formation des techniciens supérieurs mais a également accepté de préfinancer cette formation suite aux difficultés de décaissement que le projet a dû rencontrer au démarrage. c) Au niveau transfrontalier, l'implication de la DGRE dans les projets menés par l'Autorité du bassin du Niger et l'Autorité du bassin de la Volta a permis la consolidation de son système de gestion de la base des données et quelque peu pallier à l'incapacité du projet à acquérir son propre matériel suite à l'annulation du deuxième décaissement. <p>Une des dynamiques à noter est que l'expérience burkinabè dans la préparation et la mise en œuvre du projet « GIRE décentralisée » a amené des pays voisins à se renseigner auprès du projet sur les procédures à suivre pour monter un dossier pareil auprès de la FAE/BAD. Le projet a également servi de référence pour la préparation du projet 2iE- Renforcement des capacités des cadres et d'ingénieurs des Etats fragiles par la formation, que la FAE appuie.</p>

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
	<p>Normalement, l'évaluation de la durabilité environnementale et sociale est sans objet pour les projets de catégorie environnementale 3. Néanmoins, on mènera la réflexion suivante sur la durabilité environnementale de ce projet en l'associant au coût d'opportunité de la formation du personnel. En d'autres termes, qu'advierait-il sur le plan environnemental si ce renforcement de capacité n'avait pas eu lieu ?</p> <p>Actuellement, les techniciens et agents de l'eau formés sont fortement impliqués dans le suivi des ressources en eau (souterraines et de surface) ainsi que la constitution et la gestion des bases de données y afférentes. Aussi, ils fournissent chaque lundi une note d'information hydrologique qui porte sur les données relatives aux niveaux des cours d'eau, les niveaux de remplissage des barrages etc. Certains d'entre eux sont également sollicités pour enseigner et partager leurs expériences dans le domaine hydrologique par une école supérieure de la place. Cependant, le suivi de la qualité des eaux ne semble pas se faire de manière conséquente. De plus, les travaux d'entretien et de mise à jour des stations de jaugeage (ex. calage des courbes de tarage qui auraient évolué en raison de l'ensablement) restent à faire.</p> <p>En somme, il existe désormais des compétences à même d'assurer un suivi des ressources en eau aussi bien sur le plan</p>

quantité que qualité, et de fournir et gérer une base de données sur l'impact environnemental, facteur clé dans le cadre des projets miniers, par exemple, qui constituent un gros enjeu pour les ressources en eau du Burkina.

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Comment capitaliser les modules de formation « à la carte » élaborés dans le cadre du projet ?	1) Entamer des discussions avec le CEMEau/ONEA pour la mise en place des cours/modules spécifiques sur le suivi-évaluation hydrologique	DGRE, CEMEau/ONEA, AT et TS
2) Comment ne pas se retrouver au stade de départ qui a occasionné la mise en œuvre du projet, c'est-à-dire sans personnel devant assurer la relève au niveau de la DGRE dans le cadre du suivi évaluation de l'eau ?	2) Le gouvernement doit désormais considérer le suivi des ressources en eau comme une mission régalienne, en y affectant des ressources humaines et budgétaires adéquates. Il peut également mettre en application les instruments économiques et financiers de la GIRE afin de prélever des recettes. L'appui des institutions africaines telles que la BAD et la FAE constitue un tremplin pour la pérennisation des bénéfices de ce projet.	La FAE, le Gouvernement, les usagers de l'eau.

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>L'obligation par la Banque de l'ouverture du compte du projet en devise étrangère a constitué un épisode difficile de ce projet car il a effrité les relations entre la Facilité et les bénéficiaires tout en engendrant un retard de presque 2 ans (octobre 2008 - juillet 2010) avant le premier décaissement du projet. Bien qu'un avenant ait été établi pour surmonter cette conditionnalité, cette situation a causé beaucoup de désagréments tant au niveau des jeunes qui devraient bénéficier de la formation que des gestionnaires du projet.</p> <p>Les interventions de la Facilité/Banque ont été appréciées positivement en ce qui concerne les réponses aux diverses sollicitations et la résolution des problèmes rencontrés. Les missions de supervision de la Facilité ont été régulièrement réalisées mais ont parfois été jugées très rapides en termes de nombre de jours par le projet, ce qui ne permet pas à l'équipe gestionnaire d'énumérer toutes les difficultés qui minent la bonne conduite du projet et aussi, de bénéficier de transfert de connaissances de la part de l'équipe de mission.</p>
<p>Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</p> <p>Bien qu'ayant été appréciée de façon satisfaisante, la performance de la Facilité/Banque l'a effectivement été dans la phase de préparation et approbation du projet. En effet, le don a été approuvé le 25 avril 2008 et l'accord de don signé le 14 mai 2008, soit 20 jours après l'approbation du don, ce qui est largement inférieur au délai maximum fixé à 90 jours.</p> <p>La performance de la Facilité/Banque a cependant été moins satisfaisante quand il s'est agi de procéder au premier décaissement en raison des difficultés rencontrées pour l'ouverture du compte spécial en euros. Cette situation traduit les faiblesses de l'examen des questions liées à la gestion financière du don pendant la mission d'évaluation du projet.</p> <p>Par contre, pendant la mise en œuvre et l'achèvement du projet, la performance de la Facilité/Banque a été satisfaisante car</p>	

l'objectif principal du projet, en occurrence la formation des cadres, a été réalisé à la satisfaction du Gouvernement du Burkina Faso. La décision d'annuler le composante relative à l'acquisition de moyens logistiques témoigne également de la volonté de la Facilité d'assainir son portefeuille de projets.

Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
1) Pourquoi ouvrir des comptes en devises convertibles dans la zone FCFA/UEMOA?	1) Cette exigence a été reconsidérée et les projets de la FAE dans les pays de l'espace FCFA et ceux disposant de monnaies avec une parité fixe avec l'EURO sont autorisés à ouvrir des Comptes spéciaux en monnaie locale.
2) Comment s'assurer que les gestionnaires du projet, notamment le responsable financier, connaissent et respectent les procédures et méthodes de gestion de la Facilité/Banque ?	2) Il faut que la Facilité/Banque prévoir la formation des agents concernés, tout en s'assurant que ce sont les formé (es) qui seront réellement en charge de la gestion du projet.
3) Considérer les agios et les frais de transfert comme dépenses éligibles	3) Tenir compte des spécificité des pratiques bancaires dans les pays et zones respectifs.

2. Performance de l'emprunteur

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
2 (insatisfaisant)	<p>La performance de l'emprunteur peut s'apprécier en termes des facteurs suivants :</p> <p>a) La conformité aux engagements, aux accords et aux sauvegardes (ex. nomination d'un organe d'exécution du projet et d'un coordinateur, mise en place d'un comité de mise en œuvre) a été respectée.</p> <p>b) L'environnement économique et monétaire, aussi bien national que régional, n'a pas permis de répondre à une des exigences phares du bailleur qui était d'ouvrir un compte bancaire en devises convertibles.</p> <p>c) Les deux rapports d'audit (février 2011 et octobre 2012) notent qu'il n'est pas possible de se prononcer sur la mobilisation et l'utilisation des fonds de contrepartie nationale parce que les dépenses effectuées par l'Etat burkinabé de mai 2008 à septembre 2012 au titre des salaires, des frais de fonctionnement etc. n'ont pas été évaluées par la coordination du projet.</p> <p>d) Il est également difficile de juger de l'efficacité du système de suivi-évaluation du projet en l'absence de documentation attestant la tenue des réunions du comité de mise en œuvre. Mais d'après le Coordonnateur, les membres du comité se réunissaient ou se concertaient (parfois simplement via échange des emails), de manière ad-hoc, chaque fois qu'un besoin se faisait sentir.</p> <p>e) Quant aux recommandations formulées dans les rapports d'audits et de missions de supervision (portant, par exemple, sur la soumission des rapports d'avancement, la modification des procédures de gestion et de contrôle etc.), il n'y a souvent pas eu de suite de la part de la coordination du projet.</p> <p>f) Des partenariats techniques (cf. D.3) ont été tissés en vue d'assurer les bases de la durabilité du projet.</p>
Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
	1.

3. Performances des autres parties prenantes

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale
------------	---

indicative : 250 mots)		
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1.	1.	1.

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Public cible
1) Contribution à la réalisation de la stratégie nationale de développement	1) Le projet a apporté une contribution positive à la réalisation de la stratégie nationale de développement du Burkina Faso, de la politique nationale de l'eau, spécifiquement la mise en œuvre du PAGIRE par le renforcement des capacités en suivi-évaluation de la ressource en eau et ses usages.	Le PAGIRE, les agents et techniciens supérieurs, le peuple du Burkina
2) La non réalisation de toutes les activités du projet	2) Le manque d'un suivi rigoureux de l'exécution du projet à tous les niveaux a entraîné la perte de 150 000 Euros suite à l'annulation du dernier décaissement	La DGRE, le Gouvernement, la BAD-FAE
3) Comment assurer durablement la relève des compétences	3) Il est important de prévoir une bonne planification des actions de renforcement des capacités en accompagnement de la mise en œuvre de la GIRE, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de pays qui ont adopté des Plans de GIRE	3) La DGRE, le Gouvernement du Burkina
4) Exigence d'ouverture des comptes en devises convertibles dans la zone FCFA/UEMOA	4) L'ouverture d'un compte en banque en devises convertibles, condition préalable au premier décaissement, a occasionné un retard considérable, de presque 2 ans, dans la réception du premier décaissement. Cette exigence a maintenant été reconsidérée et les projets de la FAE dans les pays de l'espace FCFA et ceux disposant de monnaies avec une parité fixe avec l'Euro sont autorisés à ouvrir des Comptes spéciaux en monnaie locale.	5) la FAE

2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1. La consolidation des acquis du projet	1) Il faudra poursuivre le volet acquisition du matériel et d'équipement pour consolider et traduire les acquis de formation sur le terrain.	FAE/BAD et bénéficiaire	
2) La formation de l'équipe gestionnaire du projet en procédures BAD-FAE	2) Il faudra prévoir la formation des gestionnaires au moment du démarrage du projet pour leur faire connaître les procédures et méthodes de gestion de	FAE/BAD et bénéficiaire	

	<p>la BAD. En effet, l'équipe de gestion a tâtonné dans la gestion du projet, n'ayant reçu pratiquement aucun manuel de gestion et de procédure. Le renforcement de capacités de l'équipe gestionnaire des projets est un aspect que la banque devrait prendre en compte afin d'assurer la succès de ces projets. Le bénéficiaire doit garantir que ce sont les formé(es) qui seront, par la suite, effectivement responsables de la gestion du projet</p>		
<p>3) Assurer la pérennisation et l'amélioration des compétences.</p>	<p>3) Il est nécessaire de mettre en place, d'une part, un plan de carrière du personnel déjà formé et d'autre part, procéder au recrutement d'agents et de techniciens de cette qualification de manière cyclique</p>	<p>Gouvernement</p>	
<p>4) Faiblesses de l'examen des questions liées à la gestion financière du don pendant la mission d'évaluation du projet</p>	<p>4) La Facilité devrait prêter une attention particulière aux aspects de gestion financière lors de l'évaluation des projets tout en tenant compte des conditions réelles des politiques monétaires et fiscales en vigueur dans les pays bénéficiaires. Les difficultés de démarrage du projet liées à l'insistance de la part de la BAD sur l'ouverture d'un compte en banque spécial en euros pour recevoir le don illustre la mauvaise conséquence de la non-maitrise de ces aspects.</p>	<p>BAD-FAE</p>	

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	3,5
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
VOLET B : EFFICACITÉ	3,0
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C : EFFICIENCE	2,67
Respect du calendrier (II.C.1)	3
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	3
Analyse coût-avantage (II.C.3)	Sans objet
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	2
VOLET D : DURABILITÉ	2,33
Viabilité financière (II.D.1)	2
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	2
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3

Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	--
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	2,875 (Satisfaisant)

VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
2iE	<i>Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement</i>
ABN	<i>Autorité du Bassin du Niger</i>
ABV	<i>Autorité du Bassin de la Volta</i>
AGHYMET	<i>Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie</i>
AMCOW	<i>Conseil des ministres africains chargés de l'eau</i>
AT	<i>Agents Techniques</i>
BCEAO	<i>Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i>
BAD	<i>Banque Africaine de Développement</i>
CEMEau	<i>Centre de Formation de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement</i>
DGRE	<i>Direction Générale des Ressources en Eau</i>
FAE	<i>Facilité Africaine de l'Eau</i>
GIRE	<i>Gestion Intégrée des Ressources en Eau</i>
ONEA	<i>Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement</i>
OMD	<i>Objectifs du Millénaire pour le Développement</i>
PAGIRE	<i>Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau</i>
REP	<i>Rapport d'Evaluation du Projet</i>
SNIEau	<i>Système Nationale d'Information sur l'Eau</i>
SCAAD	<i>Stratégies de Croissance Accélérée et de Développement Durable</i>
TS	<i>Techniciens Supérieurs</i>

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES AU BURKINA FASO

Nom	Fonction
Ministère de l'Economie et des Finances	
SEGHDA Toulba	Economiste financier, Direction de la Coordination et de l'Evaluation des Investissements Publics (DCEI), Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP)
NEA Etienne	Chargé d'Etudes, DCEI/DGEP
Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique	
ZOUNGRANA Jacqueline	Directrice, Direction des Etudes et de l'Information sur l'eau (DEIE)
NAKOHOUN Pascal	Chef de Service DEIE et Coordonnateur du Projet
MIHIN Jean Pierre	Ex-Coordonnateur du Projet (admis à la retraite)
PARE Jean Celestin	Comptable du projet, Chef du Service Administratif et Financier, Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE)
OUEDRAOGO Alligouamé Vincent	Technicien Supérieur, DEIE; Bénéficiaire de formation du projet
MINOUNGOU Bernard	Technicien Supérieur, DEIE; Bénéficiaire de formation du projet
SANHOUIDI Emmanuel	Agent Technique, DEIE; Bénéficiaire de formation du projet
KI Fulgence	Secrétaire Permanent, Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)
Global Water Partnership (GWP)	
MOGBANTE Dam	Secrétaire Exécutif
COULIBALY Sidiki	Responsable de la Communication